

a je ne sais quoi d'exquis et d'attendrissant tout ensemble. La tristesse qui pleure y devient une auxiliaire de la piété qui prie; la piété, à son tour, y devient pour la tristesse le plus délicieux arôme; et la foi, l'espérance et la charité ne se rencontrent jamais mieux pour honorer Dieu en consolant les hommes, et mettre dans le soulagement des morts la consolation des vivants!

Ce charme si doux que nous trouvons dans notre commerce fraternel avec les morts, combien il devient plus doux encore lorsque nous venons à nous persuader que Dieu, sans doute, ne laisse pas ces chers défunts ignorants tout à fait du bien que nous leur faisons. Qui n'a souhaité, lorsqu'il priaît pour un père ou un frère trépassé, qu'il fût là pour écouter, et lorsqu'il se dévouait pour lui, qu'il fût là pour regarder? Qui ne s'est dit en essuyant ses larmes près du cercueil d'un parent ou d'un ami perdu: "Si, du moins, il pouvait m'entendre! lorsque mon amour offre pour lui avec larmes la prière et le sacrifice, si j'étais sûr qu'il le sait, et que son amour comprend toujours le mien! Oui, si je pouvais croire que, non-seulement le soulagement que je lui envoie arrive jusqu'à lui, mais si je pouvais me persuader aussi que Dieu daigne députer un de ses anges pour lui apprendre, en lui portant mon bienfait, que ce soulagement vient de moi: Oh! Dieu bon pour ceux qui pleurent, quel baume dans ma blessure! quelle consolation dans ma douleur!"

L'Eglise, il est vrai, ne nous oblige pas à croire que nos frères trépassés savent, en effet, dans le Purgatoire, ce que nous faisons pour eux sur la terre, mais elle ne le défend pas non plus; elle l'insinue, et semble nous le persuader par l'ensemble de son culte et de ses cérémonies; et des hommes graves et honorés dans l'Eglise, ne craignent pas de l'affirmer. Quoiqu'il en soit, du reste, si les morts n'ont pas la connaissance présente et distincte des prières et des bonnes œuvres que nous faisons pour eux, il est certain qu'ils en ressentent les effets salutaires; et cette ferme croyance ne suffit-elle pas à un amour qui veut se consoler de la douleur par le bienfait, et féconder ses larmes par les sacrifices?

Qui donc ne se sentirait heureux de pouvoir se rattacher par un lien de fraternel dévouement à une institution qui aurait pour but spécial d'entretenir dans les âmes la mémoire des morts, et d'en faire sortir pour leurs souffrances un perpétuel secours? Chaque famille, il est vrai, compte au moins chaque année un jour marqué par le trépas, qui revient pendant quelque temps raviver le souvenir des morts, et provoquer la prière en renouvelant les regrets. L'Eglise aussi a un solennel anniversaire où elle appelle la chrétienté toute entière au secours des fidèles trépassés; mais qu'est-ce qu'un jour dans une année? et combien encore laissent passer

ce jour du souvenir et de la prière dans des préoccupations où se perd la mémoire des morts?

Ça donc été une bonne et salutaire pensée de consacrer un mois entier au souvenir et au soulagement de ces morts si tristement oubliés, et de réunir ainsi, par un lien plus ou moins étroit, toutes les âmes qui se vouent à ce service attendrissant.

Qu'on ne croie pas que cette pratique soit nouvelle dans l'Eglise: on retrouve chez presque tous les fondateurs d'ordres religieux l'usage de prier pendant 30 jours pour les membres défunt. Seulement, cette sainte et touchante coutume s'est régularisée un peu plus de notre temps en devenant plus générale. C'est ainsi qu'à Paris, par exemple, il s'est créé une société dite des *Dames Auxiliatrices des âmes du Purgatoire* consacrée exclusivement à cette œuvre de dévouement.

La ville de Montréal a le bonheur de compter un grand nombre d'âmes pieuses qui, elles aussi, se souviennent de ceux qui ne sont plus. Et le soir d'un jour de novembre, quand la pluie et le vent mugissent au dehors, si vous entendez la voix lente, lugubre, solennelle des cloches qui vibre à travers la tempête, rappellez-vous alors que l'Eglise vous demande une prière, un *De profundis* pour le soulagement de vos parents et amis qui vous ont dévancé dans l'éternité.

Une touchante coutume s'est encore introduite dans nos églises, outre celle de sonner les glas de trépassés à huit heures de la veillée, c'est de tendre un autel de noir durant tous le mois de novembre, d'y faire brûler des cierges et d'y dire des messes à cette pieuse intention.

La dévotion aux âmes du Purgatoire est encore peu répandue, et déjà nombre de livres de de piété ont été publiés sur ce sujet. Nous serons heureux pour notre part si ces quelques lignes ont pour effet de faire connaître et propager cette sainte pratique; dans tous les cas, nous aurons essayé de démontrer à tous ce qu'il y a de touchant dans ce souvenir accordé par l'Eglise catholique à ceux de ses enfants qui sont passés à une autre vie.

*L'Ordre* a bien voulu croire que nous ne perdions pas notre temps lorsque nous appelions l'attention sur certains faits de notre économie sociale; et, avec un empressement qui ne nous a pas surpris, son rédacteur-en-chef a donné à ce que nous avions écrit toute la publicité de ses colonnes. Mieux encore que cela, le même écrivain a traité la question dans ses numéros du 20 et du 22 octobre de manière à nous seconder puissamment.

Il a embrassé le côté le plus actuel du sujet et s'est demandé ce que pourraient faire dans le commerce et l'industrie toutes ces énergies perdues par le latin, si elles avaient été mieux dirigées et mieux inspirées. Il a rapproché avec beaucoup de bonheur et de vérité, sans toutefois exagérer son opinion, le mode d'instruction employé par nos compatriotes d'origine étrangère, et le